

District 1780 Année 2006 / 2007

Sous le gouvernement de François MORNAND

COMMISSION PRIX et BOURSES

BOURSE « COUP de POUCE »

Définition : Bourses d'un montant de **1000 €** environ sont destinées à compléter le financement d'un projet **personnel et individuel**.

Principe : Un rotarien présente à son club le projet et son auteur. Le club décide ou non de le parrainer. Il décide également de le soutenir financièrement (**c'est une obligation**)

Conditions : Le candidat doit être domicilié sur le territoire du district 1780, avoir moins de 28 ans et ne pas être enfant de rotarien.
Le budget du candidat doit être **chiffré très précisément (recettes / dépenses)**

Attribution : La commission Prix et Bourses assistée des Adjointes du gouverneur se réunira en son temps pour désigner – sur dossier – les bénéficiaires et fixer le montant des bourses.

Calendrier : Le calendrier prévisionnel

- dossier spécifique disponible **fin sept. 06**
- limite du dépôt des dossiers **fin fev. 07**
- décision et notification **mi mars 07**

Remise des bourses **Le 21 avril 2007 à la Conférence de District à Aix les Bains**

Ces bourses, quoique d'un montant modeste peuvent permettre à certains jeunes de réaliser leur projet.

Elles sont en tous cas un important facteur de promotion du Rotary.

Pour tout renseignements au sujet de ces bourses :

Jean Gabillon – R.C. Bourgoin- La Tour du Pin
24, avenue de la Vieille Borne
38 300 RUY
tel./fax : 04 74 93 08 12
mob. : 06 78 03 81 78
courriel : jean.gabillon@wanadoo.fr